

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 5 JUILLET 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue par visioconférence, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présentes :

Mme Nathalie Naud, greffière et Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 41. Le maire, M. Denis Langlois, souhaite la bienvenue à tous.

LÉGISLATION

167-05-07-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 8.10 - Plage — Heure de fermeture.

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- LÉGISLATION**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021
- 3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**
 - 3.1 Limite de vitesse
 - 3.2 Fonds d'aide aux chemins d'accès à la villégiature
- 4- PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT**
 - 4.1 Demande d'interdiction concernant les feux d'artifices dans le secteur du lac Simon
- 5- ADMINISTRATION**
 - 5.1 Présentation des comptes payés
 - 5.2 Présentation des comptes à payer et des chèques
 - 5.3 Demande d'appui de la motion M-84 et du projet de loi C-313
 - 5.4 Fondation Mira— Demande de don
 - 5.5 Modification de la résolution # 119-03-05-21
 - 5.6 FQM — Résolution d'appui aux enfants autochtones
 - 5.7 Paiement de la quote-part du Service des incendies
 - 5.8 Renouvellement du contrat de la directrice générale par intérim
 - 5.9 Journalier à la voirie
 - 5.10 Publication SEAO — Déneigement et entretien des chemins d'hiver
 - 5.11 ALON — Cotisation annuelle
- 6- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Rapport écrit de l'inspecteur en bâtiment, environnement et permis
- 7- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Rapport de l'inspecteur des travaux publics
 - 7.2 Soumission pour asphaltage à divers endroits

8- LOISIRS — SPORTS — CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Rapport de l'agente du développement communautaire
- 8.2 Programme Environnement-Plage
- 8.3 Achat de licence Adobe
- 8.4 Plage — Concours Facebook
- 8.5 Plage — Embauche d'un nouveau préposé
- 8.6 Plage — Nombre de sauveteur fin de semaine journée chaude
- 8.7 Subvention — Infrastructures de petites envergures
- 8.8 Évènement estival
- 8.9 Nombre d'heures — Emploi
- 8.10 Plage —Heure de fermeture

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

10- RAPPORTS DES COMITÉS

11- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

- 11.1 OMHGP — État des résultats
- 11.2 CAPSA — Invitation à l'Assemblée générale annuelle
- 11.3 Ville de St-Raymond — Rencontre du maire
- 11.4 Urgence Québec — Guide à l'intention des municipalités concernant les feux de forêt
- 11.5 MAMH — Invitation à se munir de défibrillateur mobile
- 11.6 CIEC — Invitation à l'ouverture officielle

12- VARIA

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

168-05-07-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

Il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2021.

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

LIMITE DE VITESSE

Le comité voirie se réunira afin d'étudier les limitations de vitesse sur le territoire de la municipalité.

FONDS D'AIDE AUX CHEMINS D'ACCÈS À LA VILLÉGIATURE

De l'information a été donnée.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT

DEMANDE D'INTERDICTION CONCERNANT LES FEUX D'ARTIFICE DANS LE SECTEUR DU LAC SIMON

Les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la municipalité en l'absence d'un permis émis par le Service incendie de St-Raymond. Les demandeurs seront informés de cette particularité.

ADMINISTRATION

PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

Les comptes payés au montant de 170 982.57 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

169-05-07-21

PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 61 280.88 \$ et de les annexer au présent procès-verbal.

170-05-07-21

DEMANDE D'APPUI DE LA MOTION M-84 ET DU PROJET DE LOI C-313

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf appuie la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

FONDATION MIRA – DEMANDE DE DON

Il est décidé de ne pas offrir de don à la fondation Mira.

171-05-07-21

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION # 119-03-05-21

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de modifier la résolution # 119-03-05-21 comme suit :

La phrase :

- DE PRENDRE la dépense à même le poste budgétaire 03 31000 001.

Est modifiée par :

- DE PRENDRE la dépense à même le poste budgétaire 03 31000 008.

172-05-07-21

FQM – RÉOLUTION D'APPUI AUX ENFANTS AUTOCHTONES

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Trudel et résolu unanimement :

- QUE la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;
- QUE la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;
- QUE la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;
- QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Atami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

173-05-07-21

PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DU SERVICE DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE la quote-part estimée pour l'année 2021 pour le Service des incendies s'élève à 88 410 \$;

CONSIDÉRANT la réception de la facture de la Ville de Saint-Raymond, laquelle comprend un montant relatif à l'ajustement de la quote-part 2020 pour un montant payé en moins de 809.50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement de la facture au montant de 89 219.50 \$ pris à même le poste budgétaire 02-22000-959.

174-05-07-21 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement de renouveler le contrat de Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, pour une durée de 6 (six) mois supplémentaires soit jusqu'au 28 février 2022.

175-05-07-21 **JOURNALIER À LA VOIRIE**

CONSIDÉRANT QU'un poste est vacant comme journalier à la voirie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher un nouveau journalier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'afficher le poste de journalier aux travaux publics dans le Bulletin municipal, Le Martinet et sur les réseaux sociaux.

PUBLICATION SEAO – DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Des renseignements ont été transmis.

176-05-07-21 **ALON – COTISATION ANNUELLE**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement de verser à l'ALON :

- Cotisation annuelle : 100 \$
- Premier versement pour le déneigement 50 \$

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS

Le rapport écrit de Mme Valérie Leclerc, inspectrice en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport écrit de M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

177-05-07-21 **SOUSSION POUR ASPHALTAGE À DIVERS ENDROITS**

CONSIDÉRANT la réception de 2 (deux) soumissions pour des travaux d'asphaltage à différents endroits de la municipalité;

Pavco	38 160.78 \$
Asphalte Pont-Rouge	29 191.33 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Asphalte Pont-Rouge est la plus basse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de mandater l'entreprise Asphalte Pont-Rouge pour faire les différents travaux d'asphaltage aux endroits ciblés par la municipalité au coût de 25 389.28 \$ plus les taxes soit un total de 29 191.33 \$.

LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE L'AGENTE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le rapport écrit de Mme Moïra Houde-Cotton, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

178-05-07-21

ACHAT DE LICENCE ADOBE

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 2 (deux) licences Adobe Pro au coût mensuel de 21.99 \$ chacune plus les taxes.

179-05-07-21

PLAGE – CONCOURS FACEBOOK

Il est proposé par Mme Sophie Cantin résolu unanimement d'autoriser la tenue d'un concours sur la page Facebook de la plage Eau claire et d'accorder une entrée familiale d'une journée en guise de prix.

180-05-07-21

PLAGE – EMBAUCHE D'UN NOUVEAU PRÉPOSÉ

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher un nouveau préposé pour la plage Eau Claire;

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Moïra Houde-Coton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'embaucher M. Thomas Drolet comme nouveau préposé de la plage rétroactivement au 30 juin 2021 au tarif horaire de 13.50 \$.

181-05-07-21

PROGRAMME ENVIRONNEMENT-PLAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe au programme Environnement-Plage à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la qualité de l'eau du lac Simon tient à cœur aux léonardois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de participer au programme Environnement-plage pour l'année 2021.

PLAGE – NOMBRE DE SAUVETEUR FIN DE SEMAINE JOURNÉE CHAUDE

Ce dossier a été réglé.

SUBVENTION INFRASTRUCTURES DE PETITES ENVERGURES

De l'information est transmise.

ÉVÈNEMENT ESTIVAL

Des renseignements sont donnés.

182-05-07-21

NOMBRE D'HEURES EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE le contrat en remplacement de congé de maternité de Mme Moïra Houde-Coton, responsable des loisirs, se terminera le 22 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE Mme Houde-Coton a déjà trouvé un nouvel emploi et que l'entrée en fonction est prévue pour le 16 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci aimerait débiter son nouvel emploi et terminer le contrat avec la municipalité;

CONSIDÉRANT la solution proposée de réduire ses heures de travail à 20 heures/semaine, et ce, jusqu'à la fin de son contrat le 22 octobre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en accord avec cette option;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'autoriser Mme Moïra Houde-Coton à réduire ses heures de travail à 20 heures/semaine du 16 août au 22 octobre 2021.

183-05-07-21

PLAGE – HEURE DE FERMETURE

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de modifier les heures d'ouverture de la plage de la façon suivante :

Du lundi au jeudi de 10 h à 18 h et du vendredi au dimanche de 10 h à 20 h.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPORTS DES COMITÉS

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

OMHGP – État des résultats

CAPSA – Invitation à l'Assemblée générale annuelle

Ville de St-Raymond – Rencontre du maire

Urgence Québec – Guide à l'intention des municipalités concernant les feux de forêt

MAMH – Invitation à se munir de défibrillateur mobile

CIEC – Invitation à l'ouverture officielle

VARIA

184-05-07-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 51.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Madame Francine Hébert
Directrice générale par intérim
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.